Chers parents,

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars dernier fait peser sur les personnels enseignants de lourdes responsabilités quant à la mise en place du protocole sanitaire. Au-delà de nos missions d’enseignement, la protection des élèves et des personnels est devenue une priorité, et nous mettons tout en place pour prévenir la propagation du virus.

Pendant les vacances, nous avons appris via les médias la tenue de tests salivaires dans les écoles. Nous découvrons cette semaine les conditions de mise en place des prélèvements dans l’Ain : le manque de personnel médical qualifié contraint les enseignants à procéder aux tests eux-mêmes à la demande de l’administration !

Cette tâche ne relève pas de notre mission première qui est, doit-on le rappeler, d’enseigner !
Bien qu’une courte entrevue avec le personnel d’un laboratoire d’analyse médicale soit envisagée, nous ne sommes pas qualifié.es pour réaliser ces tests. De plus, notre administration ne nous fournit aucune garantie quant au matériel de protection pour réaliser ces tests, aux moyens d’aération spéciaux et à la désinfection des locaux. Nous estimons que les conditions actuelles des prélèvements génèrent un risque sanitaire trop important pour votre enfant comme pour l’enseignant.e.
Trop, c’est trop. Si nous sommes persuadé.es de la nécessité de tester les élèves et les personnels de l’école, la responsabilité d’effectuer ces prélèvements ne doit pas reposer sur les enseignant.es, mais sur des personnels de santé, qualifiés et formés.

Aussi, nous vous informons que, compte-tenu des conditions actuelles, nous ne procéderons pas aux tests. Nous demandons à notre administration que les prélèvements soient réalisés par du personnel médical.

Nous comptons sur votre plein soutien et sommes à votre disposition pour en discuter.

 L’équipe enseignante.